



Réf : CC/CP (13) 06

La Présidente de la CCNR baptise le Greenrhine, un bateau citerne alimenté à 100% par GNL et destiné à naviguer sur le Rhin



Strasbourg, le 03.09.13 - La Présidente de la Commission Centrale pour la Navigation du Rhin (CCNR), Mme Edwige Belliard, a eu l'honneur, ce mardi 3 Septembre 2013 à Rotterdam, de baptiser le bateau-citerne Greenrhine de l'armement néerlandais Interstream Barging, Elle devient ainsi la marraine d'un des quatre premiers bateaux citernes fonctionnant à 100% au moyen du gaz naturel liquéfié (GNL) sur le Rhin.

Le développement de ce modèle de bateau-citerne, destiné en priorité au transport de produits pétroliers et chimiques, aura pris deux ans. La mise à l'eau du Greenrhine fait suite à celle du Greenstream en mars dernier, correspondant au premier des quatre bateaux de l'armateur construits sur ce nouveau mode d'alimentation.

Grace à l'utilisation de ce combustible comme seule alimentation de quatre générateurs électriques, le Greenrhine produit, selon les données du constructeur, 25% de moins de CO₂ et 80% de moins d'oxydes d'azote (NO_x), tout en consommant de façon encore plus efficace l'énergie produite. Ses émissions de soufre (SO₂) et de particules sont totalement nulles et les nuisances sonores pour les habitants des berges du Rhin, bien moindres. Autant de raisons qui confirment l'avancée considérable pour la navigation intérieure de la mise en service de ce type de bateaux.

La CCNR soutient activement les initiatives du secteur en faveur du développement durable de la navigation intérieure et considère la réduction des émissions polluantes ainsi que celle des gaz à effet de serre comme une composante essentielle de cette démarche. C'est la raison pour laquelle, dès l'annonce des premiers projets utilisant le GNL en février 2011, elle s'est penchée sur son utilisation et son encadrement en vue de garantir des standards élevés de sécurité pour la navigation intérieure, tout en favorisant l'innovation technologique. Si huit bateaux utilisant le GNL sont déjà autorisés par la CCNR à circuler sur le Rhin, la mise en place de prescriptions techniques et opérationnelles encadrant l'utilisation de ce carburant et permettant un recours au GNL encore plus large, constitue une des priorités de son programme de travail actuel.

La CCNR est également consciente des perspectives d'avenir qui s'ouvrent pour la navigation intérieure via le recours à ce carburant alternatif. C'est pourquoi elle s'est engagée, en novembre dernier, à apporter tout le soutien nécessaire au secteur pour favoriser les innovations, multiplier les échanges d'informations et coordonner les projets. La mise en ligne prochaine d'une banque de données commune des projets GNL pour la navigation intérieure en Europe constitue une des premières concrétisations de cet engagement.

Lors de son discours, Mme Belliard a souligné que le développement de bateaux propulsés par le GNL s'inscrit dans une politique visant à diminuer l'empreinte écologique de la navigation intérieure en Europe. Le développement durable de la navigation intérieure européenne figure, en effet, au rang des priorités des deux ans de présidence de la CCNR par la France, qui s'achèveront en cette fin d'année. Le Congrès 2013 de la CCNR intitulé « Réunir les compétences pour une navigation durable » qui se tiendra les 3 et 4 décembre 2013 à Strasbourg clôturera cette présidence biennale. A cette occasion, la CCNR ne manquera pas de mettre en lumière les avancées déjà accomplies par le secteur en matière de développement durable mais également les orientations à poursuivre pour garantir un développement durable du secteur pour les années à venir.

A propos de la CCNR (www.ccr-zkr.org)

La Commission Centrale est une organisation internationale exerçant un rôle réglementaire essentiel pour la navigation du Rhin. Elle intervient dans les domaines technique, juridique, économique, social et environnemental. Dans l'ensemble de ses domaines d'action, c'est l'efficacité du transport rhénan, la sécurité, les considérations sociales ainsi que le respect de l'environnement qui dirigent de ses travaux. Au-delà du Rhin, de nombreuses activités de la Commission centrale concernent aujourd'hui les voies navigables européennes au sens large. Elle travaille étroitement avec la Commission Européenne, ainsi qu'avec les autres commissions fluviales et institutions internationales.

Contact

Secrétariat de la CCNR
Palais du Rhin
2, Place de la République
67082 Strasbourg
+33 (0)3 88 52 20 10 / ccnr@ccr-zkr.org